

Personne de contact :
Jean-François Leblond
Secrétaire adjoint
jean-francois.leblond@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1218

Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 3 juin 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 3 juin 2026, à 8.00 heures, dans la salle de réunion située au premier étage de la « SportFabrik » / « Centre sportif John Scheuren » à Oberkorn, avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Finances communales :
 - a) Avis et titres de recettes pour l'exercice 2025 ;
 - b) État des restants et décharges pour l'exercice 2025 ;
 - c) Augmentation/diminution de crédits extraordinaires (« Diffprimes ») ;
 - d) Mise à disposition de fruits en boîtes pour les services communaux – crédit spécial, article budgétaire 3/121/602000/99001.
- 3) Projets communaux :
 - a) Ecole Fousbann – mise en place de mesures de protection contre la canicule dans le cadre de l'appel à projets "Méi Natur an eise Stied an Dierfer" – devis, article budgétaire 4/910/222100/22029 ;
 - b) Travaux de transformation Maison Kriepps située 2-4 Place du Marché à Differdange – devis et crédit supplémentaire, article budgétaire 4/132/221312/22028 ;
 - c) Aménagement d'un parc sur l'ancien terrain AS – devis supplémentaire et décompte, article budgétaire 4/625/221313/18014 ;
 - d) Infrastructures publiques - piste cyclable avenue du Parc des Sports (phase 1) – devis actualisé, article budgétaire 4/624/221313/26012.
- 4) Enseignement fondamental :
 - a) organisation scolaire pour l'exercice 2026/2027 ;
 - b) modifications au règlement d'occupation des postes d'instituteur/trice.
- 5) Personnel communal : création d'un poste d'employé communal appartenant au groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins des services de régie, ainsi que de

Convocation à la séance du conseil communal du 3 juin 2026

3 postes d'agent polyvalent A3 (CCT Sud) sous le statut du salarié pour les besoins du département du vivre-ensemble.

- 6) Actes et conventions :
- a) conventions relatives aux participations financières pour la réalisation de logements abordables (« aides à la pierre ») signées avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg ;
 - b) convention de collaboration avec la Fédération luxembourgeoise d'escalade, de randonnée sportive et d'alpinisme (FLERA) ;
 - c) convention pluriannuelle pour les années 2026 et 2027 signée avec l'Etat et la Miami University portant sur les conditions et modalités d'attribution d'une contribution financière ;
 - d) contrat de mise à disposition de 6 emplacements de stationnement et de 6 véhicules, accessibles à tout client et contrat de mise à disposition de 3 emplacements de stationnement et de 3 véhicules, accessibles à tout client, signés avec CFL Mobility ;
 - e) Contrat de bail et avenant à un contrat de bail concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub.
- 7) Règlements communaux :
- a) modifications au règlement communal « DIFF PRIMES » ;
 - b) règlements temporaires de circulation.
- 8) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail

Séance non-publique :

- 1) CGDIS : désignation d'un candidat à proposer aux fonctions d'administrateur.
- 2) Personnel communal :
- a) nomination d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service festivités ;
 - b) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;
 - c) demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité C1, sous-groupe administratif ;
 - d) démission d'un fonctionnaire communal ;
 - e) départ à la retraite du secrétaire communal.
- 3) Personnel enseignant : décisions d'affectation et de réaffectation issues de la liste 1 des relevés des candidatures pour un poste vacant d'institutrice ou d'instituteur.

Préalablement à l'ouverture de la séance, il sera procédé à l'assermentation d'un fonctionnaire communal à 7h45.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Jean-François LEBLOND

pour le secrétaire empêché,
le secrétaire adjoint

Thierry WAGNER

échevin
en remplacement du bourgmestre